



联合国
粮食及
农业组织

Food and Agriculture
Organization of the
United Nations

Organisation des Nations
Unies pour l'alimentation
et l'agriculture

Продовольственная и
сельскохозяйственная организация
Объединенных Наций

Organización de las
Naciones Unidas para la
Alimentación y la Agricultura

منظمة
الأغذية والزراعة
للأمم المتحدة

CONFÉRENCE RÉGIONALE DE LA FAO POUR L'AFRIQUE

Trentième session

Khartoum (Soudan), 19-23 février 2018

**Conclusions du Comité de la sécurité alimentaire mondiale (CSA)
et suite à donner aux niveaux régional et national**

Résumé

Le CSA a tenu deux séances plénières depuis la dernière session de la Conférence régionale. Conformément à son rôle, qui est notamment de faire converger les politiques au niveau mondial, le CSA a approuvé les recommandations en matière de politiques relatives aux liens entre les petits exploitants agricoles et les marchés. Le CSA a en outre progressé dans l'élaboration de recommandations en matière de politiques visant à améliorer l'état de la nutrition et dans la définition d'une conception commune à toutes les parties prenantes au CSA des questions relatives à l'urbanisation et à la transformation des zones rurales. L'objectif était d'évaluer la possibilité de faire converger les politiques et de coordonner les activités en bonne connaissance de cause au sein du CSA. Les recommandations relatives aux politiques ont été élaborées à partir des deux rapports suivants, établis par le Groupe d'experts de haut niveau sur la sécurité alimentaire et la nutrition (HLPE): Le développement agricole durable au service de la sécurité alimentaire et de la nutrition: quels rôles pour l'élevage? et Gestion durable des forêts au service de la sécurité alimentaire et de la nutrition. En 2017, le Comité a organisé un Forum sur l'autonomisation des femmes dans le contexte de la sécurité alimentaire et de la nutrition, dont les conclusions ont été présentées lors de la séance plénière du CSA. L'accent a été mis sur la nécessité, pour les pays, de respecter les engagements qu'ils ont pris en faisant en sorte que ces engagements se traduisent par des politiques, des programmes et des investissements nationaux et qu'y soient consacrées des ressources humaines et financières adéquates.

Le CSA a approuvé son programme de travail pluriannuel pour l'exercice biennal 2018-2019.

Le code QR peut être utilisé pour télécharger le présent document. Cette initiative de la FAO vise à instaurer des méthodes de travail et des modes de communication plus respectueux de l'environnement.

Les autres documents de la FAO peuvent être consultés à l'adresse www.fao.org.



mv680

Questions portées à l'attention de la Conférence régionale

Le CSA:

- i) invite la Conférence régionale à prendre note des conclusions du CSA et des activités qu'il prévoit de mener;
- ii) invite la Conférence régionale à examiner le programme de travail pluriannuel du CSA et à encourager les parties prenantes à participer activement aux activités qui seront menées par le Comité en 2018-2019, notamment à l'élaboration d'un guide qui aboutirait à un instrument mondial pour la définition de politiques concernant la nutrition et les systèmes alimentaires;
- iii) souhaiterait que la conférence apporte des éléments de fonds aux questions relatives à la nutrition en tenant compte des différents contextes et des conclusions des colloques régionaux. Le CSA entend s'appuyer sur des exemples de moyens utilisés aux niveaux régional et national pour améliorer les systèmes alimentaires actuels et futurs afin de garantir aux populations une alimentation saine, sûre et équilibrée sur le plan nutritionnel. Il s'appuiera également sur les enseignements tirés de ces données d'expérience et tiendra compte des lacunes recensées.

I. Introduction

1. L'objectif du présent document est de présenter à la Conférence régionale de la FAO les principales conclusions auxquelles le CSA est parvenu depuis la dernière session de la Conférence régionale, tenue en 2016, et les principales activités que le Comité doit mener en 2018-2019.
2. Depuis la réforme du CSA en 2009, les sujets et résultats essentiels des séances plénières du CSA ont été présentés lors des quatre dernières conférences régionales de la FAO, tenues en 2010, 2012, 2014 et 2016.

II. Convergence des politiques

A. Lien entre les petits exploitants et les marchés: recommandations en matière de politiques

3. Dans la foulée du Forum de haut niveau sur l'établissement de liens entre les petits exploitants agricoles et les marchés, tenu en 2015, le CSA a élaboré et approuvé des recommandations relatives aux politiques en 2016 (CFS 2016/43/5) et a encouragé l'ensemble des parties prenantes à les diffuser, à les utiliser et à promouvoir leur application dans le cadre de l'élaboration de stratégies, de politiques et de programmes.
4. Forte du soutien financier décisif de la Banque arabe multilatérale pour le développement économique en Afrique (BADEA) et de l'appui de la FAO, le CSA a organisé deux forums visant à examiner comment le fait d'améliorer l'accès des petits exploitants agricoles aux marchés peut permettre de favoriser la sécurité alimentaire et la nutrition en Afrique. Pour garantir la participation de tous les acteurs concernés, des informations sur la participation ont été largement diffusées au moyen des canaux de communication du CSA. La première manifestation, qui a eu lieu le 13 septembre 2017 à Addis-Abeba (Éthiopie), a adopté une approche à l'échelle nationale, tandis que la seconde manifestation, qui s'est déroulée le 20 septembre 2017 à Abidjan (Côte d'Ivoire), a été axée sur une approche régionale.

B. Nutrition

5. Les travaux relatifs à la nutrition menés par le CSA en 2016-2017 ont été guidés par la stratégie sur la mobilisation du CSA au service de la nutrition (CFS 2016/43/9), approuvée en octobre 2016. La stratégie invitait le CSA à accélérer ses efforts et proposait un cadre de référence pour intensifier sa contribution à la lutte mondiale contre la malnutrition sous toutes ses formes, conformément à son mandat, notamment dans le contexte de la Décennie d'action des Nations Unies pour la nutrition (2016-2025) et de la mise en œuvre du cadre d'action de la deuxième Conférence internationale sur la nutrition (CIN2). La stratégie prévoit que les activités du CSA visant à faire progresser l'état de la nutrition dans le monde s'articuleront autour de trois fonctions interdépendantes et se renforçant mutuellement: la convergence des politiques, la mise en commun des enseignements tirés et des bonnes pratiques et le suivi des progrès accomplis.
6. Conformément à cette stratégie, le CSA devrait entamer des discussions de fond en 2018-2019 pour élaborer un guide qui sera soumis, pour approbation, à sa quarante-cinquième session (2018), en vue d'orienter les travaux futurs en faveur de la convergence des politiques sur les systèmes alimentaires et la nutrition. Le guide consistera notamment à recenser le ou les principaux domaines thématiques justifiant une attention particulière du CSA, conformément à son mandat et à sa valeur ajoutée, en veillant à éviter les doubles emplois et les interférences avec d'autres instances. Le guide déterminera également le type d'instrument de politique qui pourrait être élaboré et contiendra des dispositions sur les résultats attendus, les principaux utilisateurs, les modalités de diffusion et l'utilisation par les membres du CSA et les parties prenantes dans le cadre du programme de travail de

la Décennie d'action pour la nutrition. Il facilitera en outre l'établissement de partenariats durant l'application.

7. Dans le cadre de la contribution du CSA à la Décennie d'action pour la nutrition (2016-2025), les travaux d'élaboration du guide s'appuieront sur les éléments suivants: les conclusions du rapport du HLPE relatif à la nutrition et aux systèmes alimentaires, qui a été présenté à la quarante-quatrième session du CSA, en octobre 2017; les résultats des manifestations intersessions organisées en 2017 (sur l'investissement pour des systèmes alimentaires sains, l'évaluation de l'incidence des politiques visant à favoriser un environnement alimentaire sain et une alimentation bonne pour la santé, et la réalisation d'ici à 2025 de l'objectif mondial relatif aux retards de croissance) en vue de dégager une conception commune de certaines des questions les plus importantes concernant la nutrition; les activités de communication relative aux progrès accomplis et de partage des enseignements tirés de l'expérience acquise menées lors de la quarante-quatrième session du CSA pour faire le point sur les progrès réalisés et recenser les difficultés rencontrées et les données d'expériences qui méritent d'être mises en commun; ainsi que les colloques régionaux sur le thème des systèmes alimentaires durables au service d'une alimentation saine, organisés conjointement par la FAO et l'Organisation mondiale de la santé (OMS) en 2017 dans toutes les régions de la FAO.

8. Une fois approuvé, ce guide constituera une partie importante du résultat convenu et débouchera sur des orientations en matière de politiques qui seront présentées en séance plénière pour approbation, en principe en octobre 2020.

C. Urbanisation et transformation des zones rurales

9. Pour donner suite au Forum organisé dans le cadre de la quarante-troisième session du CSA, en octobre 2016, sur le thème «Urbanisation, transformation des zones rurales et incidences sur la sécurité alimentaire et la nutrition» et à l'adoption du Nouveau Programme pour les villes, le CSA a élaboré un document intitulé «La sécurité alimentaire et la nutrition dans le contexte de l'évolution de la dynamique rurale-urbaine – expérience acquise et approches efficaces en matière de politiques» (CFS 2017/44/6) à partir des contributions fournies par les membres du CSA et par les participants. L'objectif était de faciliter une compréhension commune des questions parmi les parties prenantes aux travaux du CSA, ainsi que de jeter éventuellement les bases d'un travail de convergence des politiques et de coordination en bonne connaissance de cause au sein du CSA. En 2017, le CSA a recueilli des données d'expérience et des exemples de bonnes pratiques relatives aux questions de l'urbanisation et de la transformation des zones rurales. Ces travaux ont permis de mettre en évidence des messages clés et de tirer des enseignements importants pour l'élaboration de politiques. Ces résultats ont été examinés lors de la quarante-quatrième session du CSA, tenue en octobre 2017.

10. L'objectif du CSA pour 2018 est d'effectuer d'autres travaux visant à évaluer la possibilité de faire converger des politiques pour aider les gouvernements et d'autres parties prenantes à traiter aux niveaux local et national les problématiques de sécurité alimentaire et de nutrition dans le contexte d'une évolution de la dynamique zones rurales-zones urbaines.

11. Compte tenu du souhait des parties prenantes au CSA de continuer d'examiner des questions tant générales que spécifiques relatives à l'urbanisation et à la transformation des zones rurales dans le contexte de la sécurité alimentaire et de la nutrition, deux manifestations intersessions seront organisées en 2018. Elles porteront sur les domaines suivants: i) les incidences de l'urbanisation et de la transformation des zones rurales sur la sécurité alimentaire et la nutrition des groupes à faible revenu (petits exploitants, paysans sans terre, acheteurs nets de produits alimentaires, commerçants du secteur informel, consommateurs urbains à faible revenu) et la façon de traiter leurs causes profondes; ii) la promotion de la participation et de l'employabilité des jeunes et des femmes dans les systèmes alimentaires du continuum rural-urbain, notamment au moyen de la facilitation de l'accès des producteurs aux marchés.

D. Recommandations d'ordre politique formulées à partir des rapports du HLPE

12. En 2016 et 2017, le CSA a approuvé les recommandations en matière de politiques résultant des négociations menées par les membres du CSA et d'autres parties prenantes, à partir des rapports suivants, élaborés par le HLPE à la demande du CSA:

- 1) Le développement agricole durable au service de la sécurité alimentaire et de la nutrition: quels rôles pour l'élevage? (2016);
- 2) Gestion durable des forêts au service de la sécurité alimentaire et de la nutrition (2017).

13. Le HLPE a en outre rédigé une Note sur les questions cruciales et émergentes en rapport avec la sécurité alimentaire et la nutrition (2017), qui a été prise en compte dans l'élaboration du programme de travail pluriannuel du CSA pour l'exercice biennal 2018-2019.

14. Tous les rapports du HLPE et les recommandations en matière de politiques issues des échanges de vues qui ont lieu lors de chaque séance plénière et approuvées par le Comité sont accessibles sur le site Web du CSA, à l'adresse suivante: <http://www.fao.org/cfs/cfs-hlpe/fr/>. Ces recommandations constituent des orientations stratégiques importantes qui doivent aider un large éventail de parties prenantes à prendre de nouvelles mesures.

15. Au cours du prochain exercice biennal, le HLPE élaborera les rapports suivants:

- 1) Partenariats multipartites pour le financement et l'amélioration de la sécurité alimentaire et de la nutrition dans le cadre du Programme de développement durable à l'horizon 2030 (2018);
- 2) Approches agroécologiques et autres innovations pour une agriculture durable et des systèmes alimentaires qui améliorent la sécurité alimentaire et la nutrition (2019).

E. Forum du CSA sur l'autonomisation des femmes dans le contexte de la sécurité alimentaire et de la nutrition

16. Un Forum sur l'autonomisation des femmes dans le contexte de la sécurité alimentaire et de la nutrition a été organisé en 2017 dans le but de dégager une conception commune de l'évolution des questions liées à l'autonomisation économique des femmes dans le contexte de la sécurité alimentaire et de la nutrition (CFS 2017/44/7). Conçu comme contribution à l'action en faveur de l'égalité hommes-femmes et de l'autonomisation des femmes dans le cadre de la réalisation des objectifs de développement durable (ODD), le Forum visait également à renforcer les synergies entre ces objectifs dans les politiques et les programmes adoptés au niveau national.

III. Axes de travail et activités du CSA

A. Programme de travail pluriannuel 2018-2019

17. En octobre 2017, le CSA a adopté le programme de travail pluriannuel pour l'exercice biennal 2018-2019. Il a été convenu de mener les activités suivantes:

- mise au point définitive du Plan d'action (2018) et prise en compte des réponses à l'évaluation du CSA (2018-2019);
- mobilisation du CSA au service de la nutrition (2018-2019);
- urbanisation, transformation rurale et incidences sur la sécurité alimentaire et la nutrition (2018-2019);
- mobilisation du CSA au service du Programme de développement durable à l'horizon 2030 (2018-2019);
- suivi de l'utilisation et de l'application des recommandations du CSA en matière de politiques (2018-2019).

B. Suivi des décisions et des recommandations du CSA

18. En 2016, le CSA a approuvé le document CFS 2016/43/7, qui donne des indications aux parties prenantes de la sécurité alimentaire et de la nutrition sur la mise en commun de leurs expériences et de leurs bonnes pratiques relatives à la mise en œuvre des produits et des recommandations du CSA. Le document définit également un cadre pour la contribution des parties prenantes à des manifestations thématiques mondiales.

19. En 2016, le CSA a organisé une première manifestation thématique mondiale visant à mettre en commun des données d'expérience et des exemples de bonnes pratiques relatives à l'utilisation et à l'application des Directives volontaires pour une gouvernance responsable des régimes fonciers applicables aux terres, aux pêches et aux forêts dans le contexte de la sécurité alimentaire nationale. Le document CFS 2016/43/8 présente une synthèse des résultats. Les contributions reçues confirment que les Directives volontaires ont été utilisées et appliquées dans de nombreux pays depuis leur approbation par le CSA en 2012.

20. Après la tenue de cette première manifestation thématique mondiale, le CSA a, en octobre 2017, approuvé le document CFS 2017/44/11, intitulé «Suivi de la mise en œuvre des principaux produits du CSA relatifs aux politiques et d'autres recommandations du CSA en matière de politiques». Le CSA a décidé d'organiser une manifestation thématique mondiale tous les deux ans pour assurer le suivi des principaux produits du CSA relatifs aux politiques et d'organiser des manifestations ad hoc en vue de suivre d'autres recommandations du CSA en matière de politiques, compte tenu de leur importance pour les programmes menés au niveau mondial dans le domaine de la sécurité alimentaire et de la nutrition et de leur contribution potentielle à cette thématique.

21. Le CSA est convenu que les trois prochaines manifestations thématiques mondiales (prévues pour 2018, 2020 et 2022) seront l'occasion de mettre en commun des données d'expérience et de faire le point sur l'utilisation et l'application des trois documents suivants:

- les Directives volontaires à l'appui de la concrétisation progressive du droit à une alimentation adéquate dans le contexte de la sécurité alimentaire nationale (en 2018);
- le Cadre d'action pour la sécurité alimentaire et la nutrition lors des crises prolongées (en 2020);
- les Principes pour un investissement responsable dans l'agriculture et les systèmes alimentaires (en 2022).

C. Évaluation de l'efficacité du CSA

22. La version finale du rapport relatif à l'évaluation du CSA a été présentée en avril 2017 et a été communiquée à toutes les parties prenantes au CSA. Le rapport contient 14 recommandations soumises pour examen par le CSA. Une série de réunions ont eu lieu entre juin et septembre 2017 en vue d'élaborer des réponses à plus de la moitié des recommandations. Les réponses ont été approuvées lors de la quarante-quatrième session du CSA, tenue en octobre 2017. L'élaboration des réponses aux autres recommandations et leur mise en œuvre sont prévues pour la période intersessions 2017-2018 et le résultat sera présenté lors de la séance plénière d'octobre 2018.

23. Le CSA a aidé le Bureau à mettre en œuvre les réponses aux recommandations. Il a fait remarquer que le processus devait être aussi ouvert, participatif et inclusif que possible et a formulé les orientations suivantes, soumises pour examen par le Bureau dans le cadre des travaux menés au cours de la période intersessions 2017-2018:

- le CSA doit être relié à l'agenda politique général, et en particulier au Programme 2030, et veiller aux synergies avec les initiatives ayant des objectifs analogues ou complémentaires en matière de convergence des politiques;

- le CSA doit avoir une approche à long terme plus stratégique qui ait une valeur ajoutée sur les plans de la sécurité alimentaire et de la nutrition, et pour ce faire il doit tirer le maximum des avantages de ses investissements dans les axes de travail, en fonction des résultats escomptés;
- il faudrait qu'il y ait une phase de planification globale pour sélectionner les activités du CSA, avec des critères clairement appliqués et un lien avec les ressources; le choix des thèmes doit être fait en fonction de leur pertinence au regard du mandat et de la vision du CSA;
- il est important de prêter attention à la conclusion de l'évaluation selon laquelle les produits du CSA peuvent ne pas être connus au niveau des pays; cela suppose de réfléchir à des moyens d'assurer la participation et l'engagement de toutes les parties prenantes (y compris les organismes des Nations Unies ayant leur siège à Rome) pour ce qui est de promouvoir les produits du CSA, de renforcer le rôle du CSA en tant que plateforme centrale œuvrant pour la sécurité alimentaire et la nutrition et de susciter de riches débats de fond en séance plénière;
- le processus de sélection des membres de l'équipe du HLPE doit être transparent;
- il est important de revoir la composition du Groupe consultatif de manière que celui-ci puisse remplir son rôle sur le fond en restant ouvert à tous les acteurs concernés, dans le cadre des paramètres de réforme du CSA (CFS 2009/2 Rev.2) en vigueur.

IV. Questions portées à l'attention de la Conférence régionale

24. Le CSA invite la Conférence régionale à prendre note des principales conclusions du CSA depuis la dernière session de la Conférence régionale, tenue en 2016. La Conférence régionale est plus particulièrement invitée à examiner le programme de travail pluriannuel du CSA et à encourager l'ensemble des parties prenantes à participer activement aux activités qui seront menées par le Comité en 2018-2019. La Conférence régionale est en outre invitée à encourager la mise en œuvre des produits du CSA relatifs aux politiques.